

Université de Montréal  
Faculté des arts et des sciences  
Département d sciences économiques

Rapport de recherche présenté en vue de l'obtention de maîtrise en sciences économiques

**Pauvreté approches et mesures**  
**Cas du Maroc**

Par  
Youssef ZARRA

Sous la direction de  
Professeur Claude MONTMARQUETTE

Deuxième lecteur  
Professeur André MARTENS

Mai 2005

## Remerciements

Nous tenons à remercier :

Avec sentiment de gratitude notre Directeur de recherche, le professeur Claude MONTMARQUETTE qui a manifesté un intérêt exceptionnel et une disponibilité sans égale pour nos questions. Il a su nous inspirer, nous encourager et nous guider, nous le remercions infiniment de ses conseils et remarques pour la réalisation de mon travail.

Le professeur André MARTIN d'avoir accepté d'être notre second lecteur.

Monsieur Brahim BOUDARBAT pour ses encouragements, ses aides et ses conseils.

Toute ma famille, mes ami(e)s particulièrement Alice, Mélanie, khalid, Otmane et Tarik qui m'ont soutenu durant toute la période de rédaction.

Sans oublier le département de sciences économiques qui a mis à notre disposition tous les moyens nécessaires pour la rédaction de ce rapport.

## Sommaire

L'un des objectifs fondamentaux de tout gouvernement est de trouver une politique capable d'améliorer l'économie de son pays et surtout les conditions de vie de ses citoyens. Malheureusement, pour évaluer les conditions de vie dans une société, on se limite souvent à observer l'évolution de certains indicateurs purement économiques tel que la croissance du produit intérieur brut ou celle du revenu par tête. Toutefois ces indices semblent être insuffisants pour étudier les conditions de vie, et l'évolution du bien-être, qui reste l'un des buts primordiaux de toute politique. Seule l'observation directe des conditions de vie des individus nous permettra de mieux cerner ce phénomène, afin de trouver de bonnes politiques, capables d'améliorer les conditions de vie de la population et de faire sortir les plus démunis du cercle de la pauvreté.

De nos jours les efforts des dirigeants du monde, et surtout de ceux des pays en développement, se concentrent sur la lutte contre la pauvreté. C'est pour cela que nous trouvons dans ces pays des centres de lutte contre ce phénomène. Ces derniers ne cessant de développer jour après jour des études la pauvreté afin d'élaborer des bonnes stratégies pour diminuer son incidence et sa sévérité et d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Avec la multitude de définitions de la pauvreté, la plupart de gens n'arrive pas à mieux cerner ce phénomène. La majorité la considère comme un manque de moyens financiers, voire une non-satisfaction des besoins alimentaires, alors qu'elle est un phénomène plus complexe et qu'elle constitue une entrave au développement.

Pour mieux cerner ce phénomène, nous devons enquêter sur les revenus ou les dépenses des individus et sur leurs conditions de vie. A partir des données collectées nous pouvons calculer des indices de pauvreté qui nous permettront d'identifier comment et où elle se concentre ainsi que ses caractéristiques. C'est ainsi que nous pouvons mieux cerner ce phénomène et par conséquent trouver des solutions pour lutter contre ce phénomène.

# Table de matières

Remerciements .....	1
Sommaire .....	2
Table de matières .....	3
Introduction .....	4
Première partie : Présentation des outils .....	5
Section 1 : Revue des études déjà réalisées.....	5
Section 2 : Le contexte du Maroc.....	6
Section 3 : Eléments théoriques .....	7
3.1 Pauvreté : définitions, approches et mesures .....	7
3.2. Les seuils de pauvreté .....	9
3.3. Mesures de la pauvreté.....	14
Deuxième partie : Étude empirique.....	16
Introduction .....	16
Section1. Présentation des données et de la méthodologie .....	16
1.1. Contraintes .....	16
1.2. Méthodologie et spécification .....	17
1.3. Le choix de la variable et de l'indice de mesure .....	17
1.4. Calcul des modèles.....	17
Section 2. Profil de la pauvreté marocaine.....	19
2.1. Une présentation spatiale .....	19
2.2 La pauvreté selon les caractéristiques du chef de ménage .....	20
2.3 La pauvreté et les besoins essentiels .....	22
Conclusion.....	29
Bibliographie.....	31
Annexes.....	32

## Introduction

L'étude des conditions de vie des individus est complexe, non seulement du point de vue formel mais aussi de part les dimensions sociales, spatiales et temporelles du phénomène. C'est pour cela que la pauvreté ne concerne pas seulement les populations pauvres mais qu'elle est également un sujet de préoccupation des dirigeants, planificateurs et économistes, qui ne cessent de chercher des solutions pour lutter contre ce fléau et faire sortir les pauvres de son emprise.

Avec la multitude de définitions de la pauvreté, la plupart de gens n'arrive pas à mieux cerner ce phénomène. C'est pour cette raison que nous avons choisi de présenter les différentes notions de la pauvreté, ses instruments de mesure et ses approches. Et vu que le Maroc est classé parmi les pays des plus touchés par la pauvreté, nous présentons son profil et les conditions de vie des marocains afin de suggérer quelques solutions pour diminuer la pauvreté.

Le but fondamental de ce travail est de répondre aux questions suivantes:

- ✓ Quels sont les principaux outils pour présenter un profil de la pauvreté?
- ✓ Comment et où se concentre la pauvreté au Maroc?

Nous avons divisé notre travail en deux parties. Dans la première, nous présenterons les différents types de pauvreté et les outils qui nous aideront par la suite à mieux comprendre le phénomène de la pauvreté marocaine. Dans la deuxième partie et pour mieux comprendre les problèmes liés et issus de la pauvreté au Maroc, nous traiterons ce phénomène sous l'angle des régions, des milieux de résidence, des caractéristiques sociodémographiques des ménages et de leurs besoins fondamentaux. Pour cela, nous exploiterons les micros données sur les conditions de vie et sur les revenus des ménages marocains de l'enquête nationale du 1999<sup>1</sup>, ainsi que quelques tableaux de la Direction de la statistique du Maroc et du Haut Commissariat du plan.

Nous concluons par quelques suggestions pour diminuer la pauvreté au Maroc.

---

<sup>1</sup> Direction de la statistique du Maroc

## **Première partie : Présentation des outils**

### **Section 1 : Revue des études déjà réalisées**

Dans le but de trouver une méthodologie pour présenter notre étude sur la pauvreté au Maroc, nous avons lu quelques travaux, nous pouvons citer quelques uns:

➤ WETTA Claude, KABORE T. Samuel, BONZI K. Bernard, SIKIROU Souleymane, SAWADOGO Malick et SOMDA Prosper, «Le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso», Cahier de recherche Université de Laval No 00-02, décembre 1999.

Pour identifier les déterminants de la pauvreté et les inégalités au Burkina Faso, les auteurs ont présenté la pauvreté et la distribution des revenus selon les zones d'habitation, la composition des ménages, selon l'âge, le sexe et l'occupation principale du chef du ménage, selon les groupes socio-économiques, les secteurs d'activité et enfin selon les besoins essentiels. Ils utilisent des instruments de mesure et d'analyse de la pauvreté tels les courbes des indices et les indices FGT, les indices d'Atkinson et de Gini généralisé, les courbes de concentration et de densité pour apprécier les indicateurs d'inégalité et de pauvreté et leur robustesse.

➤ FAMBON Samuel, ALOYSIUS Ajab Amin, MENJO BAYE Francis, NOUMBA Issidor, TAMBA Isaac et TAWAH Regine, «Elaboration d'un profil de pauvreté pour le Cameroun durant les années 1990», Cahier de Recherche No 01-06, Université Laval, Canada et université de Yaoundé II, mai 2001.

Les auteurs de cet article ont suivi le même principe suivi dans l'étude sur la pauvreté au Burkina Faso c'est-à-dire ils ont présenté le profil de la pauvreté et les inégalité sociales selon l'espace, les caractéristiques des ménages et selon leurs besoins fondamentaux.

➤ Le cours ECN-66770 « pauvreté et développement économique » donné à Université Laval, hiver 2005.

Ce cours nous renseigne sur les démarches suivies pour établir le profil de la pauvreté d'une société donnée. En premier temps il nous faudra rassembler les informations nécessaires au calcul

des indices de pauvreté et ensuite en agrégeant ces indices selon différentes caractéristiques des ménages nous pouvons générer un profil de la pauvreté.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que:

Pour trouver des solutions pour lutter contre le phénomène de la pauvreté dans une société donnée, nous devons identifier les déterminants de cette pauvreté en présentant son profil selon les critères suivants : les zones d'habitation, les caractéristiques sociodémographiques des ménages et leurs besoins essentiels. Les instruments d'analyse qui s'y prêtent sont les indices de pauvreté tel que ceux de Foster Greer et Thorbecke.

Nous nous sommes inspirés de ces chercheurs et nous avons suivi leur méthode pour présenter le cas du Maroc.

## **Section 2 : Le contexte du Maroc**

«Une partie des retards accumulés par le Maroc en matière de développement humain remonte aux années 60, alors que se confirmait une croissance démographique très forte dont les conséquences sociales, négligées à l'époque, font encore pleinement ressentir leurs effets»<sup>2</sup>.

Le Maroc est un pays agricole qui a connu pendant plusieurs années des sécheresses successives. Ces dernières ont aggravé les conditions de vie des ménages en général et en particulier celles des ménages ruraux car l'agriculture constitue la principale source de leurs revenus. Au cours de ces années, le pays a connu également un exode rural très important. En outre le pays a été classé parmi les premiers pays touchés par la pauvreté. Même si son taux avait baissé entre 1984 et 1992 de 21 à 13 %<sup>3</sup>, ce taux a connu un accroissement dû à la faible croissance économique et surtout à la stagnation des recettes de l'agriculture.

Une famille rurale avec un accès quasiment nul aux services de base, un chef de ménage sans instruction, des enfants obligés de quitter l'école pour aider leurs familles et des sécheresses successives forment une situation qui ne peut qu'aggraver des conditions de vie de la famille touchée, d'où le cercle vicieux de la pauvreté rurale, difficile à casser.

---

<sup>2</sup> Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement. 1998-2001 Maroc – UNDAF - Mai 1998. P9

<sup>3</sup> Direction de la statistique Maroc

Afin de mieux comprendre les problèmes liés et issus de la pauvreté au Maroc, il nous sera très utile de distinguer tout d'abord les différentes notions de la pauvreté approches et mesures.

### **Section 3 : Eléments théoriques**

Dans le but de faciliter la compréhension et la présentation du phénomène de la pauvreté, nous avons consacré cette première partie à la présentation des outils nécessaires et utiles de la pauvreté tel que ses différentes notions, ses approches, son seuil, et ses indices de mesure.

#### **3.1 Pauvreté : définitions, approches et mesures**

Contrairement à une opinion très répandue, ce n'est pas parce qu'on n'est pas pauvre qu'on est riche. La pauvreté est un phénomène assez complexe, et ce n'est qu'en distinguant ses différentes formes, et les approches du phénomène, qu'on peut mieux la comprendre.

##### **3.1.1. Les définitions de la pauvreté**

« Être pauvre, ce n'est pas seulement avoir un revenu monétaire inférieur à un certain seuil, c'est vivre dans la non-satisfaction des besoins socialement nécessaires, c'est ne disposer que de faibles moyens de défense ou de pression, c'est faire chaque jour l'expérience de l'indifférence ou du mépris des autres »<sup>4</sup>. Ainsi, l'étude de la pauvreté n'est pas seulement complexe du point de vue de ses formes mais aussi du point de vue de ses manifestations sociales, spatiales et temporelles. Pour mieux comprendre ce phénomène, il faut distinguer les notions suivantes :

Les aspects multidimensionnels de la pauvreté ont été largement développés grâce aux travaux d'Amaryta Sen, prix Nobel d'économie en 1998, On peut résumer les dimensions de la pauvreté comme suit:

- a. La pauvreté extrême est un phénomène caractérisé par une incapacité de satisfaire les besoins alimentaires minimaux.
- b. La pauvreté générale, a un niveau moins grave que la précédente, est définie par l'incapacité de satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires.

---

<sup>4</sup> *l'observateur.ma, les multiples visages de la pauvreté : [www.bladi.net/infos/article-4374.html](http://www.bladi.net/infos/article-4374.html)*



- c. La pauvreté monétaire est définie à partir d'un montant fixe, dit « seuil de pauvreté », et qui établit comme pauvre toute personne ayant un revenu ou une dépense inférieure à ce montant. Cette pauvreté monétaire se traduit par une insuffisance de revenu.
- d. La pauvreté des conditions de vie se traduit par un manque de satisfaction des besoins fondamentaux.
- e. Tout individu bénéficiant d'une aide sociale dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté est considéré administrativement comme pauvre.
- f. La pauvreté sociale ou humaine se traduit par l'exclusion et la rupture du lien social. Elle est basée sur l'indice de pauvreté humaine (IPH)<sup>5</sup> pour mesurer les conditions et le niveau de vie<sup>6</sup> des individus. Est pauvre toute personne qui ne jouit pas de toutes les conditions minimales de la vie.

Toutes ces notions de la pauvreté peuvent être interprétées différemment selon l'approche choisie pour la mesure.

### 3.1.2. Les principales approches de mesure de la pauvreté

Il existe deux types d'approche de la pauvreté :

- a. Une *approche absolue*, qui vise à définir d'une manière objective comme pauvre tout individu qui se trouvant au dessous du seuil de pauvreté de la société où il vit.
- b. Compte tenu du caractère évasif de la pauvreté, un certain degré de subjectivité est exigé pour arriver à une mesure empirique. L'*approche relative* se base aussi sur le seuil de pauvreté. Mais elle est définie par rapport à une moyenne sociale qui considère comme pauvre tout ménage ou individu qui est incapable d'avoir un mode de vie<sup>7</sup> correspondant à cette moyenne sociale. Cette approche permet de classer la population à l'aide d'un découpage en percentile, généralement sur le modèle suivant : extrêmes pauvres (1<sup>er</sup> quintile), pauvres modérés (2<sup>e</sup> quintile), niveau de vie moyen (3<sup>e</sup> quintile) et non pauvres (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintile).

---

<sup>5</sup> L'indice de pauvreté humaine mesure les conditions et le niveau de vie des individus. il se base sur des critères tel que la probabilité de mourir avant 40 ans, le taux d'analphabétisme et les conditions de vie comme l'accès aux services sanitaires, l'eau et la nutrition chez les enfants de moins de 5 ans.

<sup>6</sup> Niveau de vie notion quantitative qui est désignant la quantité de biens et de services dont on dispose grâce à son revenu.

<sup>7</sup> Le mode de vie est une notion qualitative rendant compte des conditions d'existence d'un groupe (nature et conditions de travail, éléments qualitatifs et culturels de la consommation...) A ne pas confondre avec le niveau de vie.

La différence entre ces deux approches est considérable, surtout dans l'analyse de l'évolution de la pauvreté. Selon l'approche absolue, quand le niveau de vie de l'ensemble des ménages augmente, le taux de pauvreté diminue. Alors qu'avec l'approche relative, pour que ce taux de pauvreté diminue, il faut que le niveau de vie des ménages pauvres augmente plus vite que celui de l'ensemble de la population.

Comme on le constate, les deux approches se basent sur le seuil de pauvreté, qui permet de distinguer les pauvres et les non pauvres. Ce seuil a connu plusieurs évolutions dans le temps. Nous consacrons notre prochain paragraphe à la présentation des différents seuils de pauvreté, leurs approches et estimations.

### **3.2. Les seuils de pauvreté**

Pour mieux cerner le phénomène de la pauvreté il faut tout d'abord distinguer entre ses différents seuils et les méthodes d'estimation.

#### **3.2.1. Les différents types de seuil de pauvreté**

Lors des premières études sur la pauvreté, on n'a pas cessé de la définir sur la base d'un seuil biologique. Pendant de longues années, ce type de définition a connu de nombreuses critiques à travers plusieurs études. C'est pour cela que de nos jours, cette définition ne se limite plus à ce minimum biologique : elle inclut d'autres normes.

Dans la littérature, on trouve plusieurs types de seuil de pauvreté:

- a. Le *seuil biologique* fait référence aux conditions minimales nécessaires à la survie physique d'un individu. En deçà de ce minimum, la santé de l'individu est en danger.
- b. Le *seuil normatif* inclut en plus des besoins alimentaires et les besoins non alimentaires. Il est normatif car la liste des besoins varie selon les valeurs, les habitudes, les priorités et le niveau de vie moyen de chaque communauté.
- c. Le *seuil relatif* part du principe que la pauvreté est avant tout un phénomène relatif entre catégories d'une même société.
- d. Le *seuil mixte*, enfin, combine les seuils normatif et relatif.

De nos jours, la pauvreté a de multiples dimensions, mais l'aspect monétaire est celui qui est le plus retenu dans les études empiriques. Il se base sur le seuil monétaire qui peut être alimentaire, non alimentaire ou global.

- a. Le *seuil alimentaire* fait référence à une dépense minimale permettant d'acquérir un panier de biens alimentaires qui respecte à la fois les normes nutritionnelles d'un régime alimentaire équilibré et les habitudes de consommation de sa communauté d'appartenance.
- b. Le *seuil non alimentaire* fait référence à une dépense minimale nécessaire pour que l'individu puisse acquérir les biens non alimentaires et les services publics considérés comme essentiels pour la communauté dans laquelle il vit<sup>8</sup>.
- c. Le *seuil global* s'obtient par la somme des seuils de pauvreté alimentaire et de pauvreté non alimentaire.

La mesure de ces différents seuils peut varier d'un espace à l'autre en fonction des valeurs, du niveau de vie, des habitudes de consommation et de l'environnement naturel dans lequel l'individu vit. C'est pourquoi il est très important de déterminer un seuil de pauvreté qui prend en considération tous ces facteurs ainsi que l'évolution des prix dans la société. Il existe deux approches pour déterminer un seuil de pauvreté.

### 3.2.2. Les approches de détermination du seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté est une ligne évaluée en devise nationale, en dessous de laquelle l'individu est considéré comme pauvre. Toute étude sur la pauvreté nécessite l'établissement de cette ligne, comme nous l'avons mentionné en haut, il existe deux approches de construction de ce seuil:

- a. *L'approche absolue* considère comme pauvre toute personne qui ne parvient pas à satisfaire des besoins fondamentaux. Cette approche se base sur un minimum essentiel de besoins alimentaires et non alimentaires à satisfaire. Ce seuil a une valeur fixe. Cette approche est pratique et facile à comprendre car elle se base sur la classification des ménages selon leur niveau de dépenses ou de revenu.

---

<sup>8</sup> Pour plus de détails voir Amartya Sen (1980) et Field (1994)

b. *L'approche relative* part de l'idée que les pauvres sont ceux qui sont exclus des modes de vie minimaux d'une société. Cette approche détermine le seuil de pauvreté comme correspondant à un pourcentage donné de la population. Le seuil relatif évolue donc avec le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population. Ce type d'approche déterminée, nous pouvons estimer le seuil de pauvreté.

### 3.2.3. Estimation du seuil de pauvreté

Dans les études empiriques, l'estimation du seuil de la pauvreté se fait en deux étapes. La première consiste à établir le seuil alimentaire et la seconde à estimer la partie non alimentaire.

La première étape est fondée sur la ration journalière recommandée (R.J.C) par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour un homme de taille et poids moyen qui exerce habituellement une activité<sup>9</sup>. Il reste à déterminer la nature et le coût du panier le moins coûteux qui procure les calories recommandées, et qui généralement correspond à celui des ménages du deuxième quintile<sup>10</sup> qui ont les habitudes de consommation des couches les plus défavorisées. Une fois ce coût déterminé, on peut passer à la deuxième étape d'estimation du seuil de pauvreté.

La deuxième étape consiste à estimer l'allocation des dépenses non alimentaires la plus rationnelle qu'un non pauvre doit réaliser. Ce seuil non alimentaire équivaut la dépense qui aboutit juste au seuil de pauvreté alimentaire sans supprimer les dépenses non alimentaires. En ajoutant ce seuil au seuil de pauvreté alimentaire, on obtient le seuil de pauvreté total.

Dans la pratique, on utilise habituellement deux méthodes pour estimer cette ligne à savoir: la méthode basée sur la satisfaction des besoins nutritionnels (« Foods Energy Intake » (FEI))<sup>11</sup> et celle des coûts des besoins essentiels (« Cost of Basic Needs » (CBN))<sup>12</sup>.

a. *La méthode de la consommation de l'énergie alimentaire (FEI)* permet de trouver le coût nécessaire pour atteindre le niveau recommandé<sup>13</sup> de consommation d'énergie alimentaire. Pour calculer ce coût, on régresse le coût des aliments consommés par un ménage sur l'équivalent en

---

<sup>9</sup> Le niveau moyen des besoins recommandés s'établit à 2 400 k-cal par jour et par équivalent adulte.

<sup>10</sup> cf. point 3.1.2

<sup>11</sup> Pour une description de cette méthode, voir Greer et Thorbecke (1996a, b).

<sup>12</sup> Cf. Atkinson (1987) pour plus d'informations et de commentaires.

<sup>13</sup> Ce niveau recommandé de consommation par OMS et FAO est de 2400 kcal/adulte/jour.

calories puis on calcule le coût du panier.

La fonction de coût des calories est :  $\ln X_j = a + bC_j + V_j$  (1)

Avec:  $X_j$ : les dépenses alimentaires

$C_j$ : la consommation de calories du ménage j.

a et b: des paramètres à estimer

$V_j$ : le terme aléatoire d'erreur

Nous supposons que tous les ménages ont les mêmes préférences alimentaires et qu'ils font face à des prix uniformes. Le logarithme dans (1) suppose que lorsque les consommateurs dépensent plus ils achètent les aliments qui sont plus riches en calorie. Généralement on utilise la dépense alimentaire au lieu du revenu total car elle est beaucoup plus fiable<sup>14</sup>. Une ligne de pauvreté correspondant au minimum de dépenses alimentaires.

L'équation de régression estimée sera :  $\hat{\ln X}_j = \hat{a} + \hat{b} C_j$  (2)

D'où La ligne de pauvreté alimentaire :  $Z = e^{(\hat{a} + 2400\hat{b})}$  (3)

b. *La méthode des coûts des besoins essentiels (CBN) :*

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la détermination de la ligne de pauvreté revient à déterminer le niveau des dépenses totales en dessous duquel un ménage ou un individu est considéré comme pauvre.

Il existe dans la littérature plusieurs méthodes pour déterminer cette dépense totale, nous nous limiterons ici à la méthode la plus simple. On calcule en premier temps la ligne de pauvreté alimentaire ( $Z^A$ ) et en suite on évalue les dépenses non alimentaires susceptibles d'être sacrifiées pour acquérir les biens non alimentaires.

---

<sup>14</sup> Greer et Thorbecke (1986), Anand et Harris (1986), Kyereme et Thorbecke (1987)

La méthode (CBN) consiste à estimer la ligne de pauvreté alimentaire à partir de la fonction d'Engel des dépenses alimentaires qui tient compte des différences de taille et de composition des ménages, ainsi que d'autres variables exogènes.

Ravallion estime la valeur de la composante non alimentaire par une fonction de demande de type AIDS; de manière synthétique, cette méthode se présente comme suit<sup>15</sup>

$$\text{Soit : } S_{ij} = \alpha_j + \beta_j \log \left( \frac{Y_{ij}}{Z_j^A} \right) + \delta_j (d_{ij}) + \varepsilon_{ij} \quad (5)$$

Avec  $S_i$ : la part alimentaire des dépenses totales

$Y_i$ : la dépense totale

$Z^A$  : le seuil de pauvreté alimentaire déjà établi

$d$  : variables sociodémographiques appropriées

En considérant un ménage  $i$  appartenant au milieu  $j$ :

La valeur de la constante  $\alpha_j$  représente la part alimentaire du ménage qui arrive tout juste à assurer le seuil de pauvreté alimentaire, c'est-à-dire pour qui  $Y_{ij} = Z_j^A$ .

$$\text{Ses besoins non alimentaires seront : } Z_j^{NA} = (1 - \alpha_j) Z_j^A \quad (6)$$

$$\text{Le seuil de pauvreté est alors défini par : } Z_j = Z_j^A + Z_j^{NA} = (2 - \alpha_j) Z_j^A \quad (7)$$

Ravallion et Bidani (1994) ont comparé et différencié les deux méthodes de construction des lignes de pauvreté en utilisant les données de l'Indonésie, et ont conclu que la méthode des coûts des besoins essentiels (CBN) offre un profil de pauvreté consistant et robuste.

---

15 Pour plus de détails voir FAMBON Samuel, ALOYSIUS Ajab Amin, MENJO BAYE Francis, NOUMBA Issidor, TAMBA Isaac et TAWAH Regine, «Élaboration d'un profil de pauvreté pour le Cameroun durant les années 1990», Cahier de Recherche No 01-06, Université Laval, Canada et université de Yaoundé II, mai 2001.

### 3.3. Mesures de la pauvreté

Sans nous attarder sur ce point, nous aimerions faire un rappel sur les indicateurs de mesure de pauvreté les plus utilisés tel que les indices  $P_\alpha$  proposés par Foster, Greer et Thorbecke (1984) ainsi que leurs propriétés.

Ces indices  $P_\alpha$  s'écrivent sous la forme suivante:

$$P(\alpha, z) = \frac{1}{\sum_{h=1}^H w_h} \sum_{h=1}^H w_h \left( \frac{z - y_h}{z} \right)_+^\alpha$$

$z$  : seuil de pauvreté,  $h$  : ménage tel que  $h = 1, \dots, H$  et  $\alpha = 0, 1$  et  $2$ .

$y_h$  et  $w_h$  sont respectivement la dépense et le poids du ménage  $h$ .

Avec un seuil de pauvreté déterminé nous pouvons calculer :

$P_0$  : l'incidence de la pauvreté ou la proportion de la population pauvre

$P_1$  : l'indice volumétrique ou l'écart de la pauvreté déterminant le montant à verser au pauvre pour éliminer la pauvreté.

Quel que soit le seuil choisi, la mesure du taux de pauvreté ne suffit pas à caractériser la pauvreté monétaire : le niveau de vie des personnes pauvres peut être plus ou moins proche de ce seuil. C'est pourquoi la mesure du taux de pauvreté est complétée par celle de l'intensité de la pauvreté,  $P_2$ , définie comme l'écart entre le niveau de vie médian des personnes considérées comme pauvres et le seuil de pauvreté.

Toutefois, ces indices suscitent de nombreuses critiques. Certains auteurs, notamment Sen (1976), ont proposé les axiomes qu'un indice de pauvreté devrait satisfaire. Il s'agit d'axiomes de concentration, de monotonie, de transfert et de décomposition.

- a. *L'axiome de concentration* stipule qu'une fois le seuil de pauvreté fixé, il faudrait se concentrer sur les informations relatives aux pauvres, dans la détermination du niveau de pauvreté global.
- b. *L'axiome de monotonie* révèle que, toutes choses égales par ailleurs, une réduction du revenu d'une personne se trouvant en dessous du seuil de pauvreté doit se traduire par la mesure d'une pauvreté en hausse.

- c. *L'axiome de transfert*, quant à lui, montre que, toutes choses égales par ailleurs, un transfert de revenu d'une personne située en dessous du seuil de pauvreté à tout autre individu ayant un niveau de vie supérieur doit conduire à une mesure de pauvreté accrue ; à moins que le nombre de ménages en dessous du seuil de pauvreté soit strictement réduit par le transfert. On parle aussi d'axiome faible de transfert, selon lequel la pauvreté augmente lorsqu'un transfert régressif est opéré entre deux ménages pauvres, pour autant que les deux unités restent pauvres une fois le transfert effectué. En effet, cet axiome faible requiert que l'indice de pauvreté soit sensible aux changements dans la distribution de revenus des pauvres. En d'autres termes, toute chose restant égale, l'indice de pauvreté s'accroît lorsque l'inégalité entre les pauvres augmente.
- d. *L'axiome de décomposition* assure que la mesure de la pauvreté est additivement décomposable par sous-groupe de population. Autrement dit, la pauvreté agrégée peut être représentée comme une somme adéquatement pondérée des niveaux de pauvreté dans les différents sous-groupes de la population. L'axiome de décomposition facilite la construction des profils de pauvreté et permet ainsi de garantir que lorsque la pauvreté augmente dans un sous-groupe, la pauvreté globale s'accroît si toute chose reste égale par ailleurs.

En divisant la population en  $m$  catégories exclusives et exhaustives, les  $P_{\alpha}$  du groupe  $j$  seront les  $P_{\alpha j}$ .

Soit  $a_j$  : la proportion de la population située dans le groupe  $j$  : ( $a_1 + a_2 + a_3 + \dots + a_m = 1$ ).

La mesure  $P_{\alpha}$  nationale est tout simplement la moyenne pondérée des mesures  $P_{\alpha j}$  sectorielles :

$$P_{\alpha} = \sum_{j=1}^{j=m} a_j \times P_{\alpha,j}$$

et

$$C_j = \frac{a_j \times P_{\alpha,j}}{P_{\alpha}}$$

Avec  $C_j$  la contribution de chaque sous-groupe à la pauvreté nationale qui donne une bonne idée d'où se concentre la pauvreté.



## **Deuxième partie : Étude empirique**

### ***Introduction***

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel, qui concerne tous les pays et qui remonte à un passé lointain. Ces dernières années, on note un regain d'intérêt pour les problèmes liés à la pauvreté dans les pays en développement. Nous étudions ici le cas du Maroc.

Dans cette dernière partie de notre travail, nous présenterons dans un premier temps les données et la méthodologie suivie. Dans un deuxième temps, nous établirons le profil de la pauvreté marocaine selon son évolution dans l'espace, les caractéristiques sociodémographiques des ménages et selon leurs besoins fondamentaux.

### ***Section 1. Présentation des données et de la méthodologie***

Vu que les recensements au Maroc sont quinquennaux et que les enquêtes y souffrent de plusieurs handicaps, les données les plus récentes que nous avons pu exploiter sont celles de l'enquête nationale sur l'emploi de 1999 et du Centre marocain de recherche d'étude démographique sur les conditions de vie de la population marocaine, ainsi que quelques tableaux du Haut commissariat au plan et de la direction de la statistique du Maroc.

#### **1.1. Contraintes**

Lors de notre collecte des données sur les ménages marocains, nous avons rencontré plusieurs contraintes telles que:

- ✓ Un accès quasiment nul aux données et le cas échéant à des données incomplètes
- ✓ Une documentation inadéquate relative aux données
- ✓ Une faible coordination entre les directions
- ✓ Interdictions d'accès aux données à toute personne externe au service émetteur. L'accès n'est donné que sur la présentation de bonnes raisons convaincantes et surtout après plusieurs demandes et tentatives.

Ces contraintes rendent l'utilisation des données plus difficile, et moins fiable pour toute personne ou chercheur externe. Des données fiables et régulières auront plus de chance d'être utilisées au

sein du gouvernement et à l'intérieur de la direction qui les a collectées, et leur exploitation pourra donner des études non biaisées et plus détaillées sur le profil de la pauvreté marocaine.

Malgré tous ces obstacles, nous avons pu collecter quelques micros données que nous avons exploitées.

## **1.2. Méthodologie et spécification**

Quelle que soit la société considérée, l'étude de la pauvreté est celle des individus ayant les plus bas niveaux de vie. A l'aide du logiciel « distributive analysis (DAD) »<sup>16</sup>, nous avons pu exploiter nos données de manière à présenter la pauvreté selon les caractéristiques démographiques des ménages et leurs accès aux besoins fondamentaux. Le recours aux tableaux de la Direction de la statistique du Maroc et ceux du Haut commissariat au plan a été réalisé dans le but d'étendre notre étude jusqu'en milieu rural.

Nous distinguons ainsi deux espaces, dix régions, trois secteurs d'activité (agriculture, services et construction), et cinq tailles de ménage (1 à 2, 3 à 4, 5 à 6, 7 à 8, ou encore 9 individus et plus) qui peuvent être dirigés par un homme ou par une femme.

## **1.3. Le choix de la variable et de l'indice de mesure**

Dans le présent travail, et vu les contraintes évoqués, nous utilisons le revenu du ménage adulte comme unité de mesure au lieu de sa dépense totale. Nous avons choisi les indices FGT<sup>17</sup> comme indices de mesure car ils résument l'incidence, l'ampleur et la sévérité de la pauvreté et satisfont les quatre axiomes proposés par Sen (1976).

## **1.4. Calcul des modèles**

### **1.4.1. Estimation du seuil de pauvreté marocain**

Vu les difficultés susmentionnées à l'accès aux données fiables et complètes sur les ménages marocains en général, et en particulier à celles sur leur consommation pour estimer le seuil de pauvreté au Maroc, nous déplorons des manquements au niveau des données utiles à calculer le

---

*16 DAD est un logiciel conçu pour l'analyse et les comparaisons en matière de bien-être, d'inégalité, de pauvreté et d'équité.*

*17 Pa proposés par Foster, Greer et Thorbecke (1984)*

seuil de la pauvreté marocaine. Pour cette raison, nous avons dû faire recours au seuil de pauvreté de 1999 déjà calculé par la Direction de la statistique du Maroc, qui tient l'exclusivité de l'accès à ces données. Ce seuil se présente comme suit :

Tableau 1  
Seuil de pauvreté au Maroc 1999.

	Urbain	Rural	National
Seuil de pauvreté (DH/pers/an)	3922	3037	3337

#### 1.4.2. Calcul des résultats

Nous avons suivi la méthodologie mentionnée dans la section 1 de la première partie. En premier lieu nous avons pu rassembler de la Direction de la statistique du Maroc des micros données sur les ménages marocains de l'enquête nationale sur l'emploi de 1999, ensuite et à l'aide des logiciels DAD et STATA, nous avons essayé d'exploiter le maximum possible les données collectées. Et afin d'établir un profil de la pauvreté marocaine, nous avons calculé les indices de pauvreté et ensuite nous les avons agrégés selon différentes caractéristiques des ménages. Malheureusement et malgré plusieurs tentatives de calculs et de combinaisons possibles des données, et à notre grande surprise et comme l'indique les annexes ci-dessus, tous nos résultats et sans exception étaient irréalistes:

- ✓ Un taux de la pauvreté,  $P_0$ , voisine la plus part du temps 96% de l'échantillon étudié.
- ✓ Un écart de la pauvreté qui détermine le montant à verser au pauvre pour éliminer la pauvreté est de 3700 Dirhams alors que le seuil de pauvreté est de 3922 Dhs. Chose qui est inquiétante.

Nous avons exploré quelques micros données et nous sommes rendus compte que le biais de nos résultats est dû d'un manque considérable d'informations de beaucoup d'observations. Avec des données complètes et adéquates nous pouvons arriver au calcul des modèles théoriques et des résultats réalistes et par conséquent à présenter une étude plus détaillée sur la pauvreté marocaine.

Dans l'incapacité de produire des résultats cohérents et afin de continuer notre étude, nous étions obligé de faire recours à quelques tableaux déjà calculés par la Direction de la statistique du Maroc et autres données du Centre marocain de recherche d'étude démographique portant sur les conditions de vie de la population marocaine.

## **Section 2. Profil de la pauvreté marocaine**

Dans cette section nous développons la deuxième question posée au début de ce travail : où et comment se concentre la pauvreté au Maroc? Nous exploitons quelques résultats des la Directions de la statistique du Maroc et du Centre marocain de recherche d'étude démographique.

### **2.1. Une présentation spatiale**

L'objectif fondamental de ce paragraphe est de savoir, selon le découpage administratif du Haut commissariat du plan où se situe la pauvreté dans le pays.

Le tableau 2 nous indique que deux tiers des pauvres vivent en milieu rural et que:

✓ En milieu rural, les régions du centre (Meknès-Tafilalet, Fès-Boulemane, Taza-Al Hoceïma-Taounate et Tanger-Tétouan) sont les plus touchées par la pauvreté, plus d'une personne sur trois souffre de ce phénomène.

✓ Dans les villes, la pauvreté est relativement répandue dans les régions du nord-est (Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Gharb-Chrarda-Béni Hssen) et du centre, telles que Fès-Boulemane, Taza-Al Hoceïma-Taounate ou Meknès-Tafilalet, un cinquième de la population de ces régions est touché par la pauvreté.

✓ Avec abstraction du milieu de résidence, les régions qui constituent les principales poches de pauvreté sont : Meknès-Tafilalet avec 28,7%, Fès-Boulemane, Taza-Al Hoceïma-Taounate (où vivent près de 27,9% des pauvres), Doukala-Abda, Marrakech-Tensift-Al haouz avec 23,6% de la population est pauvre.

✓ La région du Grand Casablanca est en revanche sous représentée dans la répartition spatiale de la population pauvre, avec 5%.

Rappelons que le Maroc a connu un exode rural important à cause des ses sécheresses consécutives qu'il a connu, le pays est devenu une société principalement citadine : plus de la moitié de la population vit en milieu urbain. Le pays a aussi connu, depuis 1994, une croissance démographique annuelle de 1,2%, qui malheureusement ne s'est pas accompagnée d'une croissance économique suffisamment élevée pour engendrer une amélioration du niveau de vie

moyen<sup>18</sup>. Nous pouvons donc expliquer la concentration de la pauvreté dans les régions du centre principalement par ces deux phénomènes.

Tableau 2

Répartition de la population pauvre et taux de pauvreté selon les régions et le milieu de résidence

Régions	Répartition de la population pauvre en %			Taux de pauvreté en %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Régions du Sud	5.2	13.1	10.4	6	23.2	15.6
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer. Gharb-Chrarda-Béni Hssen	19.3	11.4	14.1	13.1	29.8	18.6
Chaouia-Ouardigha. Tadla-Azilal	2.7	11.9	17.7	4.2	22.7	15.4
Oriental	10.8	4.4	6.6	16	19	17.2
Grand Casablanca	8.6	--	2.9	5.4	--	5
Doukala-Abda. marrakech-Tensift-Al Haouz	12.9	25.7	12.4	13.1	29.8	23.6
Meknès-Tafilalet	13.1	8.7	10.2	22.8	36	28.7
Fès-Boulemane. Taza-Al Hoceïma-Taounate	20.3	16.4	17.8	24.1	31	27.9
Tanger-Tétouan	7.1	8.4	7.9	10.4	30.5	19.2
Total	100	100	100	12	27.2	19
Effectif en milliers	1 814	3 496	5 310	-	-	-

Source : Direction de la Statistique.1999.

## 2.2 La pauvreté selon les caractéristiques du chef de ménage

Selon les données des tableaux 3 et 4, nous constatons que:

✓ L'incidence de la pauvreté est plus importante parmi les ménages à grande taille citadins qu'ils soient ou ruraux: Chez les ménages ruraux cette incidence passe de 2,1% composés de un à deux membres, à 37,8% pour les ménages de neuf membres ou plus. Chez leurs homologues ces proportions sont respectivement 1,6% et 21,7%.

✓ Les enfants sont très exposés à la pauvreté, soit 1,5 fois plus que les adultes.

✓ La pauvreté au Maroc touche plus les ménages dirigés par: un divorcé, un salarié, un chef n'ayant aucun niveau scolaire ou qu'il a 3 enfants et plus.

✓ Par contre le sexe du chef de famille ne constitue pas un élément déterminant de la pauvreté: En milieu urbain être un homme ou une femme à la tête du ménage ne fait pas une grande différence, chez les ruraux le ménage dirigé par une femme est plus exposé à la pauvreté que celui qui a à sa tête un homme.

<sup>18</sup> Source <http://www.unesco.org/most/kharoufi.htm#annexe> (Urbanisation et recherche urbaine dans le monde arabe)

Tableau 3  
Taux de pauvreté selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence en %

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Sexes réunis
Urbain	11.7	12.2	12
0-14 ans	14.6	15.8	15.2
15-24 ans	12.8	12.7	12.8
25-34 ans	9	9.2	9.1
35-44 ans	9.2	12.4	11
45-54 ans	9.1	8.4	8.8
55 & +	10.1	9	9.5
Rural	27	27	27.2
0-14 ans	33.1	33.2	33.1
15-24 ans	24.9	25	25
25-34 ans	20.4	23.6	22.1
35-44 ans	23.5	25.9	24.7
45-54 ans	26.5	22.8	24.6
55 & +	18.2	17.6	17.9
Total	18.8	19	19
0-14 ans	24.5	24.9	24.7
15-24 ans	18.3	18.7	18.5
25-34 ans	13.3	14.7	14.1
35-44 ans	14.8	17.4	16.2
45-54 ans	16.7	14.2	15.4
55 & +	14	13	13.5

Source : Direction de la Statistique 1999

Tableau 4

## Taux de pauvreté selon les caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage

Caractéristiques	Ménage urbain dirigé par		Total urbain	Ménage rural dirigé par		Total rural
	Une femme	un homme		une femme	un homme	
Taux de pauvreté	12.8	11.9	12	17.5	28	27.2
Groupes d'âges du chef de ménage						
15 à 34 ans	14.2	7.7	8.7	21.5	28.6	27.9
35 à 44 ans	17.6	12.5	13.3	17.1	30.6	29.4
45 à 60 ans	10.4	11.6	11.4	18.3	32.9	31.9
60 ans ou plus	10.4	12.7	12.3	15.2	22.2	21.7
Etat matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	0	5.1	4	0	13.5	12.7
Marié(e)	11.5	12.1	12.1	20.1	28.3	28
Divorcé(e)	21.3	11.2	19.9	8.9	32.1	20.2
Veuf(ve)	13	4.6	12.1	16.6	23.7	17.9
Taille du ménage						
1 à 2 membres	2.1	1.3	1.6	4.5	0.9	2.1
3 à 4 membres	3.2	3.4	3.4	11.6	6.1	7
5 à 6 membres	12	6.4	7.3	21.5	18.8	19.2
7 à 8 membres	26.5	14.1	15.7	30.2	31.3	31.2
9 membres & plus	18.8	21.9	21.7	--	38.5	37.8
Nombre d'enfants membres du ménage						
Aucun enfant	5.7	3.5	4.1	2.5	4.8	4.3
1 à 2 enfants	10.2	8.3	8.6	11.9	15.7	15.4
3 enfants et plus	27	19	19.9	32.1	37.2	36.9
Niveau scolaire du chef de ménage						
Sans niveau	13.5	17.3	16.4	18	30.3	28.9
Fondamental	9.9	9.1	9.2	9.8	25.3	25
Secondaire & plus	0	1.1	1	--	24.4	24.4
Principaux statuts professionnels du chef de ménage						
Salarié	21.2	10.4	11.2	4.6	36.6	35.4
Indépendant	23.4	16.7	17	20.2	27.3	26.9
Inactif	9.7	12.4	11.2	18.6	18.3	18.4

Source : Direction de la Statistique 1999

## 2.3 La pauvreté et les besoins essentiels

Il est généralement admis que l'accumulation du capital humain est un moyen d'accroître les gains des individus et, par conséquent, de les éloigner du spectre de la pauvreté. Dans cette partie, nous examinerons les dimensions qui n'ont pas été précédemment prises en considération, notamment l'éducation, la santé et le logement, qui constituent les divers aspects de la satisfaction des besoins essentiels.

### 2.3.1 Education

Personne ne peut nier le lien existant entre niveau d'éducation et pauvreté, généralement le niveau d'instruction du chef de famille joue rôle majeur dans la richesse du ménage.

✓ Nous constatons, comme le montre les données du tableau 5, que l'analphabétisme est davantage observé au sein de la population pauvre. Au niveau national, l'incidence de la pauvreté passe de 1 % pour les ménages dirigés par un chef citadin au bénéfice d'une éducation supérieure, à 28,9% pour les ménages dont le chef n'est pas instruit au milieu rural.

Tableau 5  
Taux de pauvreté des ménages en fonction de leur niveau scolaire du chef de ménage

Caractéristiques	Ménage urbain dirigé par		Total urbain	Ménage rural dirigé par		Total rural
	Une femme	un homme		une femme	un homme	
Sans niveau	13.5	17.3	16.4	18	30.3	28.9
Fondamental	9.9	9.1	9.2	9.8	25.3	25
Secondaire & plus	0	1.1	1	--	24.4	24.4

Source : Direction de la Statistique 1999.

Nous pouvons tirer quelques observations du tableau 6 sur le taux de l'alphabétisation, scolarisation de la population pauvre comparée à la population la plus aisée :

✓ Le taux d'alphabétisation chez les pauvres est de 20,2% en milieu rural et de 49,9% en milieu rural, contre respectivement 75% et 35,6% au sein de la population aisée.

✓ Parallèlement à la scolarisation, la formation professionnelle reste, quant à elle, une composante essentielle de l'investissement dans les capacités humaines: Le taux de fréquentation des écoles de formation professionnelle par les pauvres (5,9% au milieu urbain et 2,2% au milieu rural) est bien inférieur à celui des couches aisées (respectivement de 31,5% et 8,4%).

✓ Il ressort des données que le manque des moyens constitue un élément déterminant de la non scolarisation des enfants âgés entre 7 à 15 ans.

En conclusion, on constate qu'au Maroc, la pauvreté va de pair avec l'analphabétisme et l'accès inégal à la formation. Les chances de scolarisation demeurent relativement faibles pour des enfants issus des couches pauvres.



Tableau 6

Taux de l'alphabétisation, scolarisation de la population pauvre comparée à la population la plus aisée

Caractéristiques	Milieu urbain		Milieu rural	
	Population pauvre	Les plus aisés	Population pauvre	Les plus aisés
► Taux d'alphabétisation (10 ans & plus)				
Masculin	63.2	88.9	43	58.1
Féminin	40	64.6	10.9	22.8
Ensemble	50.9	75.9	26.5	39.8
► Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans & plus)				
Masculin	58.8	87.5	35.7	54.6
Féminin	32.5	62.8	6.4	18.1
Ensemble	44.9	74.1	20.2	35.6
► Taux de fréquentation de l'école primaire (7 à 12 ans)				
Masculin	91.3	92.6	59.8	87.7
Féminin	82.1	85.7	41.5	67.5
Ensemble	86.8	89.3	50.9	77
► Taux de fréquentation de la formation professionnelle				
Masculin	5.2	32.2	2.3	10.5
Féminin	7	30.8	1.8	3.9
Ensemble	5.9	31.5	2.2	8.4
► Taux net de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans au CEF1				
Masculin	79.7	90.4	53.1	82.9
Féminin	73.8	83.5	36.3	60.3
Ensemble	76.8	87.1	44.9	71
► Raisons de la non scolarisation des enfants (7 à 15 ans)				
Eloignement. difficulté géographique	2.3	0	19.5	16.3
Manque de places	1.7	5	0.5	1.3
Manque d'écoles	0	0	16.2	3.6
Aides des parents	0	3.2	4.2	4.7
Manques de moyens	66.2	42.4	43	20.1
Manques d'intérêt	1.7	0	5.8	9.5
Mentalité –parents	3.9	10.9	4.8	21.3
Obstacle familiale	1.6	4.9	1.5	6.1
Autres raisons	19.6	16.4	3.8	14.8
Non déclaré	3	10.9	0.7	2.3
Total	100	100	100	100
► Niveau scolaire (7 ans et +)				
Aucun	38.5	21.5	63.6	51.9
Fondamental	51.4	42.1	28.1	35.9
Secondaire	3.6	20.5	0.5	3.5
Supérieur	1.2	13.1	0.3	1.2
Autre	5.3	2.8	7.5	7.5
Total	100	100	100	100

Source : Direction de la Statistique 1999.

### 2.3.2 Santé

Le comportement des différents groupes de population en matière de soins est également révélateur de leur pauvreté. Ainsi, d'après les données du tableau 7: sur dix consultations, les ménages citadins aisés en font sept auprès d'un médecin privé, (six pour les ruraux aisés). Inversement, la consultation des pauvres est principalement sollicitée auprès d'un médecin public (74,8% dans les villes et 73,6% en milieu rural). Il en découle que les prestations sanitaires publiques sont utilisées plus par les pauvres que la population aisée.

Les données indiquent aussi que les femmes les plus pauvres ont moins de chances d'accoucher dans un milieu surveillé ou d'être assistées par un personnel de santé que leurs homologues riches. Chez la population pauvre, ces chances sont de 53,0% et 54,6% et de (28,4% et 12,4%) en milieu rural. Tant dit que celles de la population aisée sont respectivement au milieu urbain de 91,6% et 89,2% et de 59,0% et 39,9% en milieu rural.

Nous déduisons pour conclure que la pauvreté constitue une entrave pour les soins de la santé maternelle et infantile, non seulement au milieu rural mais aussi chez la population urbaine pauvre.

Tableau 7:  
Accès de la population marocaine aux soins de santé  
En%

Caractéristiques	Milieu urbain		Milieu rural	
	Population pauvre	Les plus aisés	Population pauvre	Les plus aisés
► Taux de morbidité	12.2	26.9	9.6	17.8
► Taux de consultation médico-sanitaire	58	80	38.8	73.9
► Personnel consulté				
Médecin	85.5	89.9	66.9	85.6
Dentiste	0.9	1.3	0.8	0.3
Pharmacien	2.3	6.8	2.6	6.7
Infirmier	6.1	0.2	22.4	3.8
Autres	5.2	1.8	7.3	3.6
Total	100	100	100	100
► Secteur consulté				
Public	74.8	25.2	73.6	38.7
Privé	25.2	74.8	26.4	61.3
Total	100	100	100	100
► Taux de couverture médico-sanitaire	2.8	43.2	2.8	7.9
► Proportion des naissances assistées par un personnel médical	54.6	94.6	12.8	43.4
► Proportion des naissances survenues en milieu surveillé	53	89.2	12.4	39.9
► Taux de suivi de la grossesse	53.2	91.6	28.4	59
► Taux de prévalence contraceptive	56	62.2	41.9	42.8

Source : Direction de la Statistique. 1999

### 3.2.3 Logement, eau et électricité

En général, disposer d'un logement décent constitue un des éléments de la satisfaction des besoins essentiels. En plus de l'emploi, l'habitat social, la proximité des points d'eau potable en milieu rural, l'accès au réseau d'eau dans les villes ainsi que l'électrification des douars ruraux s'inscrivent parmi les priorités du gouvernement marocain.

Comme le montrent les données des tableaux 8 et 9:

✓ Les citoyens pauvres ont des conditions d'habitation considérablement plus confortables que leurs homologues ruraux: 87,8% des ménages urbains disposent de moyens d'évacuation des eaux usées, et 60,4% sont propriétaires de leurs locaux de résidence. Ces taux sont de 14,3% et 84,2% chez les pauvres ruraux.

✓ Presque tous les citoyens ont un raccordement à l'eau potable. Par contre, en milieu rural,

les sources traditionnelles constituent le principal mode d'approvisionnement en eau potable. L'accès à l'eau potable du réseau est relativement plus important chez les populations rurales à revenu élevé que chez celles qui sont pauvres, mais reste limité dans l'ensemble.

✓ En matière d'électrification, le Maroc a connu des progrès ces dernières années. Plus de la moitié des ménages marocains (55,9%) disposent de l'électricité dans leur logement. Cette proportion s'élève dans les villes à 76,4%, et elle progresse annuellement en milieu rural d'une moyenne de 7,5%.

On conclut que la plupart des pauvres ont des conditions de logement non confortable surtout chez les pauvres ruraux.

Tableau 8  
Conditions d'habitat comparées de la population pauvre en %

Caractéristiques	Milieu urbain			Milieu rural		
	Population pauvre	Quintile I	Quintile V	Population pauvre	Quintile I	Quintile V
▶ Statut d'occupation des logements						
Propriétaire	60.4	62.5	54.6	84.2	83.6	90.4
Locataire	25.9	25.2	30.8	0.8	1.1	0.4
Logement de fonction	1.4	1	4	0	0	0.3
Logement gratuit	5.7	6	9.2	6.4	7	4.6
Autres statuts	6.6	5.3	1.4	8.6	8.3	4.3
Total	100	100	100	100	100	100
▶ Taux des ménages qui cohabitent	25	22	3.8	3.7	4.8	4.1
▶ Nombre moyen de personnes par pièce	4.2	3.9	1.6	3.3	3.4	2
▶ Nombre moyen de pièces	2.3	2.4	3.8	3.2	3.2	3.9
▶ Equipement sanitaire						
Bain	0.9	0.7	5.2	12.8	12.5	14.6
Baignoire	0.5	0.9	25.9	0	0	0.3
Douche	1.7	5	55	0.4	0	4.2
Lavabo	9.2	13.9	74.3	0.2	0.2	4.5
▶ Evacuation des eaux usées						
Egout	67.8	67.7	90.9	0.7	0.8	0.6
Fosse septique	6.5	5.7	2.2	1.4	0.7	10.2
Fosse d'aisance	13.5	15	5.5	12.2	10.9	39.9
Jetées dans la nature	10.6	10.5	1.2	83.1	85.3	47
Autres	1.1	0.6	0.1	0	0	0.9
Non déclaré	0.5	0.5	0	2.6	2.3	1.4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Direction de la Statistique. 1999

Tableau 9

## Accès comparés des populations pauvres à l'eau potable et à l'électricité en %

Caractéristiques	Populations pauvres	Les plus aisés	Populations pauvres	Les plus aisés
	Milieu urbain		Milieu rural	
► Approvisionnement en eau				
Eau potable/ réseau	59,5	94	4,8	7,8
Eau potable/ fontaine	24,2	2,9	2,8	9,5
Puis, Oued,.....	1,8	0,1	30,9	21,8
Point d'eau collectif	1,9	0,5	31,8	20,4
Autres sources	8,5	1	5,5	5,2
Point d'eau privé	4,1	1,2	23,2	35,2
Non déclaré	0	0,3	1	0,1
Total	100	100	100	100
► Taux d'équipement des ménages				
Electricité	65,1	96,1	11	24,3
Téléphone	5,5	59,7	0,4	2,4

Source: Direction de la Statistique 1999

## Conclusion

Au cours de ce travail, nous avons présenté les outils nécessaires pour mieux faciliter la compréhension et la présentation du phénomène de la pauvreté tels que ses différentes notions, approches, les principales méthodes d'estimation du seuil de pauvreté ainsi que les indicateurs la méthodologie couramment utilisés pour la présentation du profil de la pauvreté.

Ayant étudié les conditions de vie des pauvres au Maroc, ce travail nous a permis de répondre à la question suivante: Comment et où se répartit la pauvreté au Maroc?

- ✓ Les pauvres marocains vivent en général sous un même toit de moyenne de 7,7 membres par ménage, composé d'un grand nombre d'enfants et de peu de membres qui travaillent.
- ✓ La plupart des pauvres ont des conditions de logement de santé non confortable surtout chez les pauvres ruraux.
- ✓ Ils sont caractérisés par un niveau bas de scolarisation et de formation professionnelle.
- ✓ Les pauvres ruraux gagnent leur vie essentiellement grâce à l'agriculture (75%) en étant indépendants (68%), tandis que leurs homologues citadins sont principalement occupés dans le secteur des services et de la construction en tant qu'employés privés ou indépendants. Le travail reste le facteur principal de revenu des pauvres, en particulier en milieu urbain.
- ✓ La majorité des pauvres vivent surtout dans les régions du nord-est et du centre, telles que Meknès-Tafilalet., Taza-Al Hoceïma-Taounate ou Fès-Boulemane.
- ✓ Quand un citoyen est imposé de réduire sa consommation ou de renoncer à l'école afin de pouvoir supporter ses charges, il y a un problème.

Compte tenu des conditions de vie des marocains pauvres telles qu'elles ont été révélées tout au long de ce travail, nous suggérons que les investissements sociaux doivent être davantage ciblés vers les poches de pauvreté dans les villes et les zones rurales les plus défavorisées et enclavées.

Ce travail a rencontré plusieurs contraintes surtout celles posées par la direction de la Statistique du Maroc sur leurs micros données. Des données fiables et régulières pourront donner une étude plus détaillée sur le profil de la pauvreté au Maroc.

Nous nous sommes limités à une représentation purement classique de la pauvreté qui se base sur des variables essentiellement monétaires, malgré le fait que nous avons pris en compte dans une certaine mesure les éléments comme l'éducation, la santé le logement, une question fondamentale subsiste, à savoir:

✓ Prenons un individu ayant un logement décent et étant en mesure de satisfaire ses besoins alimentaires. S'il n'a aucun niveau d'éducation, pouvons-nous le considérer comme pauvre?

Il serait sans doute judicieux d'approfondir avec une approche qui permet combiner plusieurs facteurs au même temps, dont le présent travail ne laisse que soupçonner l'importance.

## Bibliographie

✓ LÖFGREN Hans, EL-SIAD et SHERMAN Robinson « Trade Liberalization and Complementary Domestic Policies: A Rural-Urban General Equilibrium Analysis of Morocco » Washington, D.C, U.S.A, mai 1999.

✓ DECALUWE Bernard, DUMONT Jean-Christophe et SAVARD Luc, « Mesurer la pauvreté et les inégalités dans un modèle d'équilibre général calculable », Université Laval, septembre 1999.

✓ WETTA Claude, KABORE T. Samuel, BONZI K. Bernard, SIKIROU Souleymane, SAWADOGO Malick et SOMDA Prosper, « Le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso », Cahier de recherche Université de Laval No 00-02, décembre 1999.

✓ LEMENNICIER Bertrand et MAILLARD Olivier, « La pauvreté et ses mesures », Laboratoire d'Economie Politique (L.E.P), Université de Paris II et C.A.D.R.E, Université de Lille II, décembre 1999.

✓ FAMBON Samuel, ALOYSIUS Ajab Amin, MENJO BAYE Francis, NOUMBA Issidor, TAMBA Isaac et TAWAH Regine, « Elaboration d'un profil de pauvreté pour le Cameroun durant les années 1990 », Cahier de Recherche No 01-06, Université Laval, Canada et université de Yaoundé II, mai 2001.

✓ « Profil de la pauvreté en Mauritanie », Projet Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV), Avril 2002.

✓ « Profil de la pauvreté, 2001 » Rapport du conseil national du bien-être social, Canada volume n°122, automne 2004.

✓ « Démarche pour l'élaboration d'un profil de pauvreté » cours ECN-66770 : pauvreté et développement économique, Université Laval, département d'économique hiver 2005.



## Annexes

Après avoir assemblé des données sur les ménages marocains et basé nos calcul sur le seuil de pauvreté qui est de 3922dh/pers/an, nous avons calculé les indices de pauvreté (FGT) selon les caractéristiques démographiques de chef de ménage, sexe, âge et son statut matrimonial. Ensuite selon le diplôme obtenu et son secteur d'activité du chef de ménage. Pour chaque caractéristique du ménage, nous avons calculé les indices suivants:

$P_0$  : l'incidence de la pauvreté ou la proportion de la population pauvre

$P_1$  : l'indice volumétrique ou l'écart de la pauvreté déterminant le montant à verser au pauvre pour éliminer la pauvreté.

$P_2$  : définie comme l'écart entre le niveau de vie médian des personnes considérées comme pauvres et le seuil de pauvreté.

Ces annexes peuvent donner une idée sur notre surprise des résultats trouvés:

- ✓ Le taux de la pauvreté,  $P_0$ , voisine la plus part du temps 96% de l'échantillon étudié.
- ✓ L'écart de la pauvreté,  $P_1$ , cet indice qui détermine le montant à verser au pauvre pour éliminer la pauvreté est de 3700 Dirhams alors que le seuil de pauvreté est de 3922 Dhs. Chose qui n'est pas du tout réaliste.

## Annexe 1

### Indices de pauvreté selon le sexe de chef de ménage

Session Date	Tue May 10 00:10:58 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:15:40 EDT 2005
Execution Time	0.17 sec		Execution Time	0.12 sec
FileName	demo.daf		FileName	demo.daf
OBS	130519		OBS	130519
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid		Size variable	Without size
Group variable	Sexe		Group variable	Sexe
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=0$		Parameter	$\alpha=0$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	0.96493441		FGT	0.96699744
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	0.00000000		EDE	0.00000000
Session Date	Tue May 10 00:11:47 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:15:52 EDT 2005
Execution Time	0.14 sec		Execution Time	0.15 sec
FileName	demo.daf		FileName	demo.daf
OBS	130519		OBS	130519
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid		Size variable	Without size
Group variable	Sexe		Group variable	Sexe
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=1$		Parameter	$\alpha=1$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	3430.62475586		FGT	3456.98583984
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	3430.62475586		EDE	3456.98583984

Annexe 2	
Indices de pauvreté selon l'âge de chef de ménage :	
Session Date	Tue May 10 00:16:11 EDT 2005
Execution Time	0.121 sec
FileName	demo.daf
OBS	130519
Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid
Group variable	Age
Group Number	1
Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=0$
Index	Estimated value
FGT	1.00000000
Poverty line	3922.00000000
EDE	◆
Session Date	Tue May 10 00:16:22 EDT 2005
Execution Time	0.14 sec
FileName	demo.daf
OBS	130519
Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid
Group variable	Age
Group Number	1
Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=2$
Index	Estimated value
FGT	15382028.00000000
Poverty line	3922.00000000
EDE	3921.99286078
Session Date	Tue May 10 00:16:18 EDT 2005
Execution Time	0.14 sec
FileName	demo.daf
OBS	130519
Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid
Group variable	Age
Group Number	1
Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=1$
Index	Estimated value
FGT	3921.99829102
Poverty line	3922.00000000

EDE	3921.99829102
-----	---------------

### Annexe 3 Indices de pauvreté selon le statut du chef de ménage

Session Date	Tue May 10 00:16:31 EDT 2005	Session Date	Tue May 10 00:16:52 EDT 2005
Execution Time	0.12 sec	Execution Time	0.111 sec
FileName	demo.daf	FileName	demo.daf
OBS	130519	OBS	130519
Sampling Weight	No Selection	Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire	Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid	Size variable	Without size
Group variable	Statut	Group variable	Statut
Group Number	1	Group Number	1
Option	Normalised = NO	Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=0$	Parameter	$\alpha=0$
Index	Estimated value	Index	Estimated value
FGT	0.99379361	FGT	0.99454898
Poverty line	3922.00000000	Poverty line	3922.00000000
EDE	0.00000000	EDE	0.00000000
Session Date	Tue May 10 00:16:37 EDT 2005	Session Date	Tue May 10 00:16:55 EDT 2005
Execution Time	0.13 sec	Execution Time	0.12 sec
FileName	demo.daf	FileName	demo.daf
OBS	130519	OBS	130519
Sampling Weight	No Selection	Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire	Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid	Size variable	Without size
Group variable	Statut	Group variable	Statut
Group Number	1	Group Number	1
Option	Normalised = NO	Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=1$	Parameter	$\alpha=1$
Index	Estimated value	Index	Estimated value
FGT	3771.60522461	FGT	3785.15380859
Poverty line	3922.00000000	Poverty line	3922.00000000
EDE	3771.60522461	EDE	3785.15380859
FGT (Poverty)			
Session Date	Tue May 10 00:16:43 EDT 2005	Session Date	Tue May 10 00:17:01 EDT 2005
Execution Time	0.13 sec	Execution Time	0.13 sec
FileName	demo.daf	FileName	demo.daf
OBS	130519	OBS	130519
Sampling Weight	No Selection	Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire	Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid	Size variable	Without size
Group variable	Statut	Group variable	Statut
Group Number	1	Group Number	1
Option	Normalised = NO	Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=2$	Parameter	$\alpha=2$
Index	Estimated value	Index	Estimated value
FGT	14514760.00000000	FGT	14590509.00000000
Poverty line	3922.00000000	Poverty line	3922.00000000

EDE	3809.82414292		EDE	3819.75247889
-----	---------------	--	-----	---------------

Annexe 4 Indices de pauvreté selon le diplôme de chef de ménage

FGT (Poverty)				
Session Date	Tue May 10 00:31:06 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:31:33 EDT 2005
Execution Time	0.261 sec		Execution Time	0.04 sec
FileName	emploi.daf		FileName	emploi.daf
OBS	42856		OBS	42856
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid		Size variable	Without size
Group variable	Diplome		Group variable	Diplome
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=0$		Parameter	$\alpha=0$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	0.96198279		FGT	0.96093237
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	0.00000000		EDE	0.00000000
FGT (Poverty)			FGT (Poverty)	
Session Date	Tue May 10 00:31:15 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:31:37 EDT 2005
Execution Time	0.07 sec		Execution Time	0.04 sec
FileName	emploi.daf		FileName	emploi.daf
OBS	42856		OBS	42856
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid		Size variable	Without size
Group variable	Diplome		Group variable	Diplome
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=1$		Parameter	$\alpha=1$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	3127.45532227		FGT	3125.55517578
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	3127.45532227		EDE	3125.55517578
FGT (Poverty)			FGT (Poverty)	
Session Date	Tue May 10 00:31:19 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:31:41 EDT 2005
Execution Time	0.05 sec		Execution Time	0.04 sec
FileName	emploi.daf		FileName	emploi.daf
OBS	42856		OBS	42856
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid		Size variable	Without size
Group variable	Diplome		Group variable	Diplome
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=2$		Parameter	$\alpha=2$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	11077408.00000000		FGT	11081400.00000000
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	3328.27402718		EDE	3328.87368340

## Annexe 5

### Indices de pauvreté selon le secteur d'activité du chef de ménage

FGT (Poverty)			
Session Date	Tue May 10 00:31:57 EDT 2005	Session Date	Tue May 10 00:32:47 EDT 2005
Execution Time	0.04 sec	Execution Time	0.04 sec
FileName	emploi.daf	FileName	emploi.daf
OBS	42856	OBS	42856
Sampling Weight	No Selection	Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire	Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid	Size variable	Poid
Group variable	secteur	Group variable	avchomage
Group Number	1	Group Number	1
Option	Normalised = NO	Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=0$	Parameter	$\alpha=0$
Index	Estimated value	Index	Estimated value
FGT	0.99519598	FGT	0.88692969
Poverty line	3922.00000000	Poverty line	3922.00000000
EDE	0.00000000	EDE	0.00000000
FGT (Poverty)		FGT (Poverty)	
Session Date	Tue May 10 00:32:01 EDT 2005	Session Date	Tue May 10 00:32:52 EDT 2005
Execution Time	0.06 sec	Execution Time	0.04 sec
FileName	emploi.daf	FileName	emploi.daf
OBS	42856	OBS	42856
Sampling Weight	No Selection	Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire	Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid	Size variable	Poid
Group variable	secteur	Group variable	avchomage
Group Number	1	Group Number	1
Option	Normalised = NO	Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=1$	Parameter	$\alpha=1$
Index	Estimated value	Index	Estimated value
FGT	3560.55712891	FGT	2220.93701172
Poverty line	3922.00000000	Poverty line	3922.00000000
EDE	3560.55712891	EDE	2220.93701172
Session Date	Tue May 10 00:32:06 EDT 2005	Session Date	Tue May 10 00:32:56 EDT 2005
Execution Time	0.05 sec	Execution Time	0.05 sec
FileName	emploi.daf	FileName	emploi.daf
OBS	42856	OBS	42856
Sampling Weight	No Selection	Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire	Variable of interest	Salaire
Size variable	Poid	Size variable	Poid
Group variable	secteur	Group variable	avchomage
Group Number	1	Group Number	1
Option	Normalised = NO	Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=2$	Parameter	$\alpha=2$
Index	Estimated value	Index	Estimated value
FGT	13015339.00000000	FGT	6475946.00000000

Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	3607.67778495		EDE	2544.78800689
FGT (Poverty)			FGT (Poverty)	
Session Date	Tue May 10 00:32:16 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:33:05 EDT 2005
Execution Time	0.04 sec		Execution Time	0.04 sec
FileName	emploi.daf		FileName	emploi.daf
OBS	42856		OBS	42856
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Without size		Size variable	Without size
Group variable	secteur		Group variable	avchomage
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=0$		Parameter	$\alpha=0$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	0.99515033		FGT	0.88819408
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	0.00000000		EDE	0.00000000
Session Date	Tue May 10 00:32:19 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:33:11 EDT 2005
Execution Time	0.04 sec		Execution Time	0.05 sec
FileName	emploi.daf		FileName	emploi.daf
OBS	42856		OBS	42856
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Without size		Size variable	Without size
Group variable	secteur		Group variable	avchomage
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=1$		Parameter	$\alpha=1$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	3558.72558594		FGT	2226.45312500
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000
EDE	3558.72558594		EDE	2226.45312500
FGT (Poverty)			FGT (Poverty)	
Session Date	Tue May 10 00:32:22 EDT 2005		Session Date	Tue May 10 00:33:15 EDT 2005
Execution Time	0.04 sec		Execution Time	0.04 sec
FileName	emploi.daf		FileName	emploi.daf
OBS	42856		OBS	42856
Sampling Weight	No Selection		Sampling Weight	No Selection
Variable of interest	Salaire		Variable of interest	Salaire
Size variable	Without size		Size variable	Without size
Group variable	secteur		Group variable	avchomage
Group Number	1		Group Number	1
Option	Normalised = NO		Option	Normalised = NO
Parameter	$\alpha=2$		Parameter	$\alpha=2$
Index	Estimated value		Index	Estimated value
FGT	13002024.00000000		FGT	6498561.00000000
Poverty line	3922.00000000		Poverty line	3922.00000000

